

uite autour d'un campus français piloté.  
stitutions incarnant le patrimoine lyonnais.  
la construction de 3 millions de mètres carrés.

## ins un quartier Dubai



city of the future», sera  
e, d'une superficie d'au moins

L'Etat doit encore valider l'im-  
tation de cet ensemble de 400 à  
0 hectares, à ferme. « A ce stade  
ancement, cette opération de-  
voir le jour d'autant que la  
pétition que se livrent, sur le plan  
rel, Dubai et Abu Dhabi joue  
otre faveur », assure Gérard  
omb.

ée des tissus, OL et Bocuse  
on Dubai City » rebaptisée  
on Dubai, the french city of the  
e », sera structurée autour  
e université française, d'une

les chambres consulaires un dispositif  
de 4 millions d'euros par an pour faciliter

## un plan de soutien ses

» Midi-Pyrénées est la troi-  
e région française, pour le  
ne des créations d'entreprises,  
ausse de 16 % en 2007, à  
30 unités dont près de  
0 créations pures.  
dispositif est le dernier volet  
ouveau schéma régional de  
veloppement économique mis  
ace en 2007 pour simplifier les

superficie d'au moins 7 hectares,  
pilotee par l'université Lumière  
Lyon-II. En attendant de pouvoir  
emménager dans ce futur quartier,  
en principe à la rentrée 2010, cet  
établissements installera dans Aca-  
demic City, zone franche réservée  
aux universités étrangères, en pro-  
posant, dès janvier 2009, des cours  
intensifs de français et une classe  
préparatoire aux 2 licences et 8 mas-  
ters à venir. « Notre objectif est d'a-  
turer 3.000 étudiants à l'horizon de  
dix ans », précise Marie-Thérèse  
Maurer-Feder, vice-présidente du  
conseil des études à l'université  
Lyon-II.

Autre élément fondateur de ce  
futur quartier, un bâtiment de  
10.000 m<sup>2</sup> dédié, entre autres, au  
musée des tissus de Lyon, qui orga-  
niserà des expositions temporaires  
de deux ans en puisant dans ses  
riches collections. L'Institut Bocuse  
accompagne la mise place d'une  
école hôtelière sur place, tandis que  
l'Olympique lyonnais apporte son  
concours pour faire naître une « OL  
Academy ». Pour faciliter les  
échanges, Guy Mathiolon, prési-  
dent de la CCI de Lyon, négocie  
avec la compagnie Emirates une  
liaison aérienne régulière.

MARIE-ANNICK DEPAGNEUX

(1) Valode et Pistre, Reichen  
& Robert avec Sud Architectes,  
Dussapin et Leclerc avec  
l'agence Terre et Dubus et  
Richer.

sée Midi-Pyrénées Croissance, qui  
peut attribuer des participations au  
capital allant jusqu'à 500.000 euros.  
Au-delà de ce montant, les dossiers  
sont traités par l'Institut régional de  
développement industriel (Irdi) qui  
peut injecter avec le fonds Ico  
jusqu'à 5 millions d'euros dans les  
entreprises du Sud-Ouest.  
Pour inciter les PME à exporter.

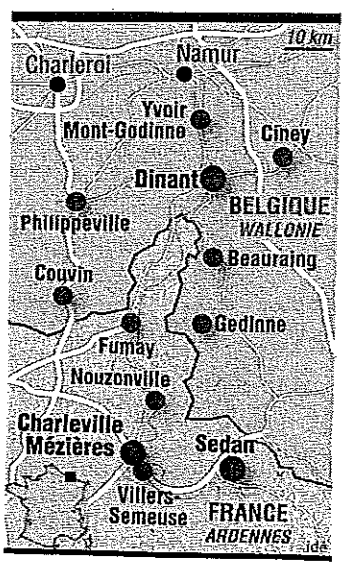
### SANTÉ

## Hôpitaux sans frontières entre les Ardennes et la Wallonie

DE NOTRE CORRESPONDANT  
À REIMS.

Choisir l'hôpital le plus proche en  
dépit des frontières. C'est désor-  
mais possible pour les assurés so-  
ciaux résidant dans les 18 cantons  
du nord des Ardennes françaises, le  
long de la frontière avec la Bel-  
gique, ainsi que ceux habitant les  
provinces wallonnes de Namur et  
de Luxembourg. Depuis le 1<sup>er</sup> fé-  
vrier dernier, ils peuvent se rendre  
sans autorisation médicale préa-  
lable dans 13 établissements hospi-  
talières de leur choix, signataires  
d'une convention de zone d'accès  
aux soins transfrontaliers signée par  
les autorités sanitaires franco-  
belges en début d'année et ratifiée  
par le Parlement belge. En France,  
les centres hospitaliers de Sedan et  
de Charleville-Mézières, les hôpi-  
taux locaux de Fumay et de Nou-  
zonville, la polyclinique du Parc à  
Charleville, la clinique de Villers-  
Semeuse ; en Belgique le centre  
hospitalier de Dinant, les polycli-  
niques de Gédinne, de Ciney, de  
Beauraing, de Couvin et de Philip-  
peville ainsi que la clinique de  
Mont-Godinne.

Né du programme européen In-  
terreg II de coopération sanitaire,



La convention de zone d'accès aux  
soins transfrontaliers concerne  
plus de 150.000 habitants.

cet accord-cadre concerne un terri-  
toire de plus de 150.000 habitants. Il  
remplace et élargit la convention  
signée en 2004 entre les centres  
hospitaliers de Charleville-Mé-  
zières et de Dinant pour permettre  
aux habitants des cantons français  
de Givet et de Fumay de recevoir  
des soins hospitaliers à Dinant, plus  
proche que la capitale ardennaise,  
dans les mêmes conditions de prise  
en charge que sur le territoire hexa-  
gonal.

« Cet accord exprime notre vo-  
lonté d'assurer des services de proxi-  
mité », explique Jean-Paul Bachy, le  
président de la région Champagne-  
Ardenne, pour qui cette nouvelle  
organisation « n'a strictement rien à  
voir » avec une réponse à la réforme  
annoncée de la carte hospitalière  
française, même si l'élu socialiste  
n'en déplore pas moins « le proces-  
sus de rétrécissement des services  
publics que le gouvernement met en  
œuvre ».

### Complémentarités multiples

Cependant, cette coopération sani-  
taire transfrontalière ne peut que  
conforter la pérennité des établis-  
sements signataires, dont les complé-  
mentarités sont multiples. Car l'ac-  
cord permet non seulement  
d'assurer le meilleur accès possible  
à des soins de qualité pour les  
transfrontaliers et de garantir la  
continuité des soins, mais égale-  
ment d'optimiser l'organisation de  
l'offre en facilitant l'utilisation ou le  
partage des moyens matériels et  
humains comme la mutualisation  
des pratiques. Un des sujets abor-  
dés pour le prolongement de cette  
convention concerne d'ailleurs la  
mise en place du même type de  
prise en charge pour le secteur des  
urgences.

« Ce protocole s'inscrit dans une  
stratégie plus globale de coopération  
soutenue de la Champagne-Ar-  
denne avec la Wallonie voisine »,  
souligne le président Bachy, qui  
souhaite « relancer » l'accord de  
portée générale signé en 2001 entre  
les deux régions. Le calendrier est  
idéal, au moment où la nouvelle  
politique européenne inter-régio-  
nale « est en phase d'activation ».

DOMINIQUE CHARTON

### TÉLÉGRAMME

JUSTICE. Le commissaire du gouvernement a recommandé  
mercredi au Conseil d'Etat le rejet de la requête des opposants au  
déménagement du TGI de R.